

Réf: Dossier 417536

Avis de constitution

SOCIETE « ANGE STEPHANE TRANSPORT » en abrégé « A.S
TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKOUEDO
VILLAGE CITE ROSE, Lot 382, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANGE STEPHANE TRANSPORT »

en abrégé « A.S TRANSPORT »

Objet : Transport de marchandises et de personnes , et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKOUEDO
VILLAGE CITE ROSE, Lot 382, Ilot 45

Dirigeant(s) M DIE N'GUESSAN ANGE-STEPHANE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06067 du 19/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36926/GTCA/RC/2025 du 19/06/2025

